

Approche du singulier

Pierre Vermersch CNRS, GREX

(à paraître dans un ouvrage collectif sur le singulier édité par J-M Barbier)

Quand on pense recherche, automatiquement viens l'idée de généralisation : quelle est l'ampleur d'un phénomène ? Est-il représentatif ? Quelle est la fréquence observée ? Si c'est la recherche sur les résultats d'une expérience pédagogique, on va se demander quelle est l'importance de l'efficacité ? A-t-elle eu lieu ? Dans quelle proportion ? Questions tout à fait légitimes. Mais si l'on s'intéresse au degré de réussite, c'est que l'on sait identifier ce que c'est " la réussite ", et même plus précisément ce qu'est la réussite pour ce formé en particulier, à propos de cette tâche, en fait pour chaque tâche élémentaire en particulier. Cela suppose que l'on a bien identifié, catégorisé ce qui se passe sur cette tâche particulière, et que l'on sache identifier à quelle catégorie appartient la réponse produite. On a là une dimension de recherche, qui précède et fonde la recherche de généralisation : je propose d'appeler cela la recherche des déterminations. Cette dimension de la recherche a tendance à rester dans l'ombre, à ne constituer que la mise au point de la recherche proprement dite, de celle qui permettra de constituer un échantillon important de sujets, de manière à être sûr de pouvoir tirer des conclusions ayant une grande portée de généralisation. Dans ce chapitre, je voudrais attirer l'attention sur la nécessité de prendre pleinement en compte l'étape descriptive, portant sur un nombre limité de sujets, voire un seul, qui permet d'avoir une approche qui cerne au plus près les déterminations de ce dont on veut conduire l'étude. Dans une recherche de déterminations, on doit d'abord traiter chaque occurrence élémentaire de ce sur quoi porte la recherche, pour ce qu'elle est, pour sa dimension intrinsèque, ou encore pour ce en quoi elle se réfère toujours d'abord à une situation singulière, ou de manière plus générale à " un singulier ".

La question du singulier ouvre donc d'abord sur des questions épistémologiques : quelle est la force argumentative du " un " sous ses trois modes : de l'unique, du cas (celui-là), du spécifié (celui-là précisément parmi toutes les occurrences) ? Puis sur des questions méthodologiques : comment viser le singulier dans un dispositif de recherche, en particulier quand ce singulier est du vécu ? Comment faire pour que le sujet accède à son vécu et le décrive sur le mode du singulier et non pas sur le mode du en-général ? Comment lever le paradoxe de la description du singulier qui s'attache au primat de l'intrinsèque de l'objet qu'elle étudie, mais ne peut le faire qu'à travers les catégories générales véhiculées par le langage et les catégories sémantiques de l'époque à laquelle nous appartenons sans pouvoir y échapper ?

Quelle est la valeur de connaissance de l'occurrence d'un seul fait, d'un seul exemple ? Autrement dit –en contre point– la valeur scientifique d'une information ne peut-elle reposer que sur le nombre suffisant, que sur des conclusions statistiquement fondées ? J'aborderai cette discussion en distinguant trois cas de figures : le premier ou l'unique est pris dans toute sa généralité, quels sont les exemples où le un fait force de loi, emporte la conviction, suffit à la démonstration ? Dans une recherche empirique le un c'est le cas, donc la forme de recherche du type description d'une occurrence d'une situation. Que peut-on attendre d'une recherche qui porte sur une seule référence ? Enfin dans de nombreuses recherches, il ne manque pas de répétitions de ce que l'on veut étudier et pourtant on vise une occurrence spécifiée, une seule parmi toutes celles qui pourraient se présenter, pourquoi faire ? Quelle est l'importance méthodique de viser une occurrence spécifiée alors que la généralité nous tend les bras ?

La force argumentative du un

Est singulier ce qui est unique. Prenons "unique" d'abord au sens de "un seul", avant de l'envisager dans le sens de différent de tous les autres.

Est-ce que ce qui est unique a une force quelconque ou bien n'est-ce que de l'anecdotique, ou du pittoresque, une simple curiosité qu'il est inutile de prendre en compte ?

Si vous devez construire un chalet en montagne, la présence d'une seule trace d'avalanche devrait vous déconseiller totalement de construire à cet emplacement. La seule présence d'une manifestation d'avalanche a force de loi pour modifier une décision. La question de savoir si cette avalanche est fréquente est une question différente de savoir s'il y en a. Déterminer s'il y a risque d'avalanche, c'est d'abord déterminer s'il peut y en avoir une, avant de savoir en plus si elles sont fréquentes. Chaque accident dans le domaine de l'aviation civile ou dans le domaine de l'énergie nucléaire par le seul fait qu'ils se soient produits une fois, où qu'ils aient failli se produire (la catégorie des presque accidents) développe une réponse pour en contrer le risque de réapparition. Chaque événement qui conduit à un résultat irréversible prend toute sa force dans le seul fait d'être apparu au moins une fois. De même de nombreux changements dans notre vie reposent sur l'unicité de leur occurrence, je n'ai pas besoin d'être mort plusieurs fois pour être décédé, ni de répondre plusieurs fois oui pour être marié aux yeux de la loi. Ici aussi, il n'est pas besoin de multiplier les exemples pour montrer qu'une occurrence unique peut avoir une force déterminante de changement.

Dans le domaine de la recherche, établir une occurrence a la valeur universelle d'établir l'existence d'au moins un exemplaire. Cela a des conséquences fortes de deux points de vue complémentaires : soit dans une valeur affirmative, il y a là quelque chose qu'il faut prendre en compte puisque j'en ai établi l'existence ; soit dans une valeur négative : un seul contre-exemple a le pouvoir de réfuter.

Il a donc une valeur affirmative : s'il en existe un, alors cette catégorie existe, donc cela a une portée universelle, dorénavant et à jamais il faut le prendre en compte. Dans le principe, je n'ai pas besoin d'avoir plusieurs spécimens d'un animal, d'une plante, d'un virus, d'une manière de faire chez un opérateur, d'un type de compréhension ou de représentation chez un élève pour attester du fait que cela existe, il suffit d'en établir au moins un. Montrer qu'il en existe au moins un, ce n'est pas répondre à la question combien d'élève procède de cette manière. En revanche, pour savoir combien d'élève procède de cette manière, il a fallu déterminer d'abord que cette manière existe, qu'on peut en attester, que l'on peut la décrire.

L'unique, une fois établi prend donc sa valeur d'être différent ce que l'on connaissait déjà, soit pour élargir le champ des catégories, soit pour invalider la portée de généralité d'une loi. Le singulier en tant qu'il est unique touche donc directement à un mode de généralisation qui est celui de l'universel. L'universel, signifie que ce dont on a montré l'existence prend sa place dans l'ensemble des connaissances de manière nécessairement illimitée dans le temps et la variété à partir du moment où il est établi. En un sens, l'établissement d'un seul exemple, de l'existence d'un cas différent de ceux que l'on connaissait déjà modifie irréversiblement notre carte du monde qui doit à partir de là le prendre en compte, l'ajouter à ce que l'on connaissait déjà.

Mais l'unique a aussi une puissante valeur négative de réfutation : il suffit d'un contre-exemple pour qu'une généralité tombe. Si je dis que "toutes les françaises sont rousses", il suffit d'en observer une qui ne l'est pas pour que le "toutes" ne vaille plus, et qu'il faille le remplacer par "une partie des françaises est rousse". Mais il me faudra une approche différente pour énoncer que "quelques françaises sont rousses", ou que "x % des femmes sont rousses", ce qui est un énoncé de degré de généralité qu'il me faut alors établir. C'est la force de principe de l'idée de la falsification, développée par Popper, que la réfutation n'a besoin que d'une occurrence d'un contre-exemple, donc du fait d'établir au moins un fait qui est différent de ce que l'on prévoyait comme possible. Le "une fois" a autant de puissance de détermination que le million d'occurrence ou plus, autrement dit selon la détermination ce n'est pas la multiplicité qui a le pouvoir en soi, le un en a tout autant. Il y a une dissymétrie de principe entre le fait que quels que soient le nombre de faits constatés, il se peut toujours qu'un jour un chercheur en montre un nouveau, et le fait qu'un seul contre-exemple suffit à remettre en cause les limites d'une généralisation.

De cette manière un peu abstraite, il est facile de montrer que l'unique peut apporter une force argumentative aussi puissante et suffisante qu'une multiplicité de cas, cela valait la peine d'être souligné pour ne pas en rester à un prêt à penser qui assimilerait toute recherche scientifique à la généralisation par les indicateurs statistiques, alors que la description d'un singulier introduit une généralisation par l'universalité.

Mais deux points dans ma discussion restent implicites. Le premier est que paradoxalement l'unique n'est concevable qu'en relation avec un corps de connaissances, il n'a pas de sens pris de manière isolée. Il n'est reconnu que pour autant qu'il est repéré comme présent, comme existant et cela seul déjà l'insère dans un réseau de connaissances par rapport auxquelles il se détache. Un bon observateur voit des choses qui sont devant le regard de toutes les autres personnes présentes mais pour lequel lui a des catégories pour les distinguer du fond de toutes les informations potentiellement identifiables. C'est un paradoxe redoutable que d'insister sur l'intérêt du singulier et reconnaître qu'il n'est accessible que par une grille de lecture qui le situe et lui fait perdre en même temps sa valeur de singulier en un sens absolu, j'y reviendrai plus loin. Le second point est que la prise en compte du singulier n'est pas exempte de difficultés méthodologiques. Mais elles vont porter non pas sur le contrôle de la généralisation, mais sur l'analyse de l'existant, sur le contrôle de la détermination, donc sur le caractère rigoureux de la description, dans le sens où détermination et description sont synonymes.

S'intéresser au caractère unique d'un cas : celui-là.

La dimension du singulier peut être entendue au sens où chaque occurrence d'un événement, chaque individu, est unique. Dans le sens où il a des traits spécifiques, originaux, qui font qu'il se distingue toujours de toutes les autres occurrences ou de tous les autres individus. Ce point de vue consiste à envisager chaque objet d'étude comme unique.

Adopter ce point de vue c'est dans certains cas respecter une nécessité éthique : chaque personne, chaque individu a le droit d'être considéré comme singulier, a le droit d'être respecté dans le fait qu'il ne se résume pas, qu'il ne se réduit pas à son appartenance à une catégorie et qu'il ne peut jamais être réduit à la catégorie sous laquelle on le subsume. Cependant, aucune recherche ne peut prendre en compte la totalité indéfinie des différences individuelles qui distinguent chaque singulier. Ce que l'on rencontre là c'est plus une orientation qu'un critère de résultat. Si l'on vise le primat de l'intrinsèque, c'est-à-dire donner à chaque objet d'étude la possibilité d'apparaître dans son originalité propre avant d'être recouvert par son appartenance à des catégories, ce ne peut être que de façon programmatique, comme un état d'esprit qui essaie de ne pas écraser la réalité étudiée sous le rouleau compresseur des catégories pré établies. C'est toute la différence entre une orientation : se perfectionner, par exemple, et un résultat : être parfait. La première peut toujours être mobilisée comme tendance, comme attitude vis-à-vis des objets de recherche, le second est inatteignable et irréaliste ce qui a pour conséquence qu'il apparaît en même temps décourageant.

Dans cette perspective, il est important de souligner que toute recherche, y compris orientée vers la généralisation, s'appuie sur la détermination de singuliers. Entre les résultats d'une recherche et l'objet de sa recherche le point de contact est la manière dont une réalité en particulier est déterminée. La recherche de la généralisation passe toujours par un recueil de données. Chaque recueil élémentaire est un contact entre le chercheur et l'objet de recherche. Il peut sembler que ne soit pas le cas dans l'utilisation d'un questionnaire, dans l'exploitation d'archives, de copies recueillies par d'autres, dans toutes sortes de recherches exploitant des résultats intermédiaires. Mais de mon point de vue ce n'est qu'une manière d'indiquer que pour comprendre les résultats de la recherche il faut remonter d'un cran dans l'établissement des faits, savoir comment le questionnaire est effectivement rempli par celui qui le remplit, savoir comment les questions ont été mises au point. Il y a toujours une couche originale à la constitution de données de recherches. Quelques fois cette couche a été perdue de la mémoire de ceux qui exploitent les instruments sédimentés par une tradition de recherche sur un objet particulier. Mais quelque soit le caractère intermédiaire des instruments ou des catégories mobilisés il y a toujours un point de départ fondé sur un contact direct avec la réalité étudiée et un travail de description et de détermination plus ou moins bien fait, plus ou moins rigoureux, dans la mesure où cette étape de la recherche n'a pas eu (n'a toujours pas) valeur de démarche méthodologiquement réglée, valeur de travail de recherche à part entière.

S'orienter vers une personne, vers un objet de recherche, dans la perspective de le traiter comme unique, comme un singulier, c'est donc être en projet de renouveler l'analyse de détermination et de description à nouveau frais. Dans le domaine des sciences de l'homme en général, dans le domaine de la recherche en formation comme en didactique de plus, d'innombrables objets d'étude potentiels n'ont jamais encore été décrits. Il est donc essentiel de donner toute sa valeur à cette couche descriptive qui est la base de la constitution de nouveaux champs de recherche. Mais le mode de travail qui consiste à prendre un objet en essayant de le décrire pour ce qu'il est, de le connaître dans toutes ses déterminations, donc d'inventer, de segmenter, de découvrir ce qui permet de le déterminer est un temps de travail

de recherche à part entière. Son but est d'établir une réalité qui est mal connue, insuffisamment connue, dans les disciplines des sciences de l'homme, la difficulté est souvent que ce qui est mal connu l'est d'autant plus qu'il est voilé par le fait que cela nous est familier.

L'accès à la dimension du singulier passe par une rupture épistémologique d'autant plus difficile à accomplir qu'elle ne nous paraît pas spontanément nécessaire

Qu'est-ce qui peut faire que cette attitude soit si difficile à adopter ? J'ai surtout souligné jusqu'à présent le primat "idéologique" des recherches orientées vers l'établissement de généralisation, la religion du statistiquement significatif. Pourtant, il ne manque pas, au Québec par exemple, de chercheurs qui se sont orientés vers des méthodes qualitatives par exemple . Il me semble que la plus grande difficulté à surmonter est la croyance que l'on a de connaître son objet de recherche parce qu'on est capable de le désigner comme ce que l'on veut étudier. En termes phénoménologiques, la difficulté serait de pouvoir effectuer une "suspension" de sa croyance dans la connaissance de son objet de recherche. Cette croyance ne porte pas sur les données que l'on souhaite obtenir, recueillir, mais sur le fait que l'on a une forme de familiarité avec ce dont il s'agit et qu'il suffit en quelque sorte de remplir les blancs pour déboucher sur une forme de généralisation.

Ce que je mets en cause, c'est la croyance naïve, parce que non questionnée, sur la connaissance de bon sens que l'on a de ce que l'on veut étudier.

Ainsi, dans un projet de recherche sur la mémorisation des partitions chez les pianistes professionnels je pouvais dire qu'en tant que psychologue, que j'avais quelques idées sur ce qu'était la mémoire, et en tant que personne familière des pianistes, je savais qu'ils jouaient leurs morceaux par cœur dans les concerts comme dans les concours et examens qu'ils avaient dû passer pour devenir solistes. La voie semblait toute tracée ...

J'aurais pu à partir de cette conception naïve, donner des morceaux de musique à apprendre. Puis, de manière très expérimentale, enregistrer sur un ordinateur la restitution de mémoire, de façon à faciliter la comparaison entre ce qui avait été mémorisé et le morceau à apprendre. Sauf que cela aurait été un non-sens, dans la mesure où pour apprendre un morceau de musique par cœur les pianistes n'ont quasiment pas d'activité particulière d'apprentissage (au sens d'apprendre par cœur par opposition à apprendre à le jouer manuellement). En réalité sur un morceau de musique, ils doivent le doigter (savoir quel doigt joue quelle note), annoter la partition pour détailler au crayon ce qu'il faut jouer et qui n'est pas écrit dans la notation musicale classique, puis travailler au clavier pour apprendre manuellement à enchaîner les notes. Plus les passages sont difficiles du point de vue de la réalisation manuelle, plus ils sont travaillés au clavier tous les jours, par petits passages, avec toutes sortes de combinaisons rythmiques de manière à surmonter toutes les difficultés. Au total, le travail journalier est tellement exigeant et répétitif que l'apprentissage du par cœur se fait pour une part de manière incidente du seul fait de l'exercice. L'apprentissage par cœur du coup relève plutôt des temps de vérification par le jeu au clavier sans partition, que d'une activité spéciale d'apprentissage. Ce résumé ne détaille pas tous les aspects de la recherche, il n'est là que pour donner un exemple du fait que pour étudier une chose aussi évidente dans un premier sens que "la mémorisation des partitions", il fallait d'abord découvrir le sens de cette activité chez les pianistes. Savoir qu'elle était la journée de travail d'un pianiste, comment il répartissait ses activités, comment et sous quelles formes il intégrait la nécessité de résultat d'une

mémorisation parfaite. J'avais de bonnes raisons théoriques d'étudier la mémorisation des partitions, mais il a fallu pour cela que je me mette à l'écoute de l'existant, et découvrir ce que voulait dire pour les pianistes ces termes et même savoir si cela était pertinent d'envisager les choses de cette manière.

Il me paraît important d'épingler la certitude de savoir, qui précède la recherche et qui n'est même pas incompatible avec le fait que si l'on fait la recherche c'est pour recueillir des données que l'on n'a pas encore. Mais dans cette manière de penser, le questionnement de recherche parce qu'il vise à recueillir des données nouvelles est d'une certaine manière prétentieux, il manque de modestie dans la mesure où le fait de professer son ignorance des résultats spécifiques à venir est en réalité entachée de la certitude de savoir ce que l'on veut étudier. Aller vers le singulier c'est donc une forme de modestie et de questionnement ouvert qui laisse une chance à la chose elle-même de se manifester dans sa propre nature. Il me semble qu'il y a d'innombrables recherches qui partent de définitions d'objets de manière préconçues : échec scolaire, compétence, etc et dont la difficulté initiale est d'arriver à pouvoir remettre en cause radicalement le fait que la formulation de l'objet de recherche dans les termes de la recherche corresponde à quelque chose qui existe de cette manière dans le monde. C'est ce que j'ai essayé de montrer brièvement avec l'exemple de la recherche sur la mémorisation des partitions, en soulignant l'apparente évidence de sa visée et le caractère complètement différent de la réalité une fois connue.

Le singulier comme spécifié

On peut encore envisager le singulier sous une autre facette : supposons que l'on soit dans le cas de figure où l'on étudie une activité qui se reproduit tous les jours, et même plusieurs fois par jour, pour la décrire dans le détail il faudra alors faire porter l'élucidation sur des occurrences spécifiées de cette activité. L'idée que je défends est que l'information détaillée sur cette activité, se trouve dans un vécu et par définition un vécu est un singulier, il a un site temporel unique et appartient à une personne et à une seule. En effet je ne vis chaque moment de ma vie qu'une fois, chaque instant est radicalement unique en tant qu'il est vécu. Je peux me baigner chaque jour dans le même fleuve, au même endroit, je ne me baigne jamais dans la même eau. Il y a donc un aspect de la situation qui reste inchangé, constant : le lieu où je me baigne, et un aspect qui est fluant et qui n'est donc jamais le même, qui se renouvelle sans cesse. Le vécu est la dimension fluante, changeante ; le cadre matériel, contextuel, la dimension relativement invariante (relativement à une échelle de temps et de description déterminée). Il ne faut pas confondre la constance du contexte et la variation renouvelée du vécu. Si l'on fait cette confusion, on identifie la singularité du vécu aux invariants généraux, comme si l'on prenait la réalisation de ce plat cuisiné particulier pour la recette du plat en général.

Mais si cela semble évident de rechercher la description d'un acte en référence à un moment où il est vécu, et donc dans une occurrence singulière, la réalisation de cet objectif ne va pas de soi.

La principale difficulté que l'on va rencontrer du point de vue de la technique du recueil des résultats est de ramener la verbalisation à la verbalisation d'un vécu et non pas d'une classe ce vécu. Si je questionne un pianiste sur le travail de la partition, il va d'abord me répondre par des généralités qui portent sur l'ensemble des situations où il travaille. Ce qu'il exprime ainsi

est déjà une forme de généralisation, de condensation de la perception qu'il a de son activité. Elle est intéressante dans le sens où elle apporte des informations sur ce dont il a conscience dans son activité, de la manière dont il la formule, donc des catégories avec lesquelles il est capable de penser sa propre activité. Mais cette forme de généralisation à laquelle il a abouti spontanément est aussi ce qu'il croit qu'il fait. Or, ce qu'il pense qu'il fait n'est pas nécessairement ce qu'il fait dans la réalité et même l'expérience de la recherche dans ce domaine montre que dans le détail on fait toujours autre chose et plus dans ce que l'on fait effectivement que ce que l'on croit que l'on fait.

Pour obtenir l'information sur ce qu'il fait réellement, on peut l'observer, l'enregistrer pendant qu'il travaille. Quand on enregistre un film vidéo, on est nécessairement en train d'enregistrer du singulier, puisqu'on filme un présent relatif à l'activité d'un individu.

Comment obtenir cette même focalisation quand on accède aux informations par le biais des verbalisations rétrospectives ?

L'entretien d'explicitation a développé une technique d'accompagnement qui a pour but d'aider le sujet à se rapporter à un moment singulier, à le présentifier (à le rendre à nouveau dans une qualité de présence vivante dans la représentation), et à en fragmenter la description. L'entretien d'explicitation, pour aider à la verbalisation des vécus, essaie de mettre en place des conditions d'accès à ce vécu sur le mode du revécu.

Pour cela l'intervieweur, une fois que le contrat de communication est accepté de part et d'autre et que donc les conditions éthique de l'échange sont respectées, vise deux résultats qui ont valeur de condition.

D'une part il accompagne l'interviewé vers une **focalisation**, c'est-à-dire qu'il apporte une aide pour que le sujet se rapporte à une situation singulière.

Par exemple (imaginaire) dans une situation d'aide à la réalisation des devoirs l'enseignant écoute un élève qui est en difficulté : l'élève : j'arrive pas à faire les fractions ! l'enseignant : et qu'est ce que tu n'arrives pas à faire en particulier ? l'élève : ben, c'est tous les exercices de réduction de fraction. L'enseignant : et parmi tous ces exercices de réduction des fractions, y en a-t-il un dont nous pourrions parler ? l'élève : oui, il y en a plein, c'est toujours la même chose. L'enseignant : d'accord, il y en a tout plein, je te propose d'en choisir un en particulier et voir avec toi comment tu as fait ... L'élève : he bien, il y a celui-là par exemple (et il montre sur son cahier un exercice) ...

Ce dialogue est en partie imaginaire, dans le sens où il n'a pas été effectivement enregistré tel quel, il est là pour illustrer ce que doit faire un intervieweur (ici un enseignant) pour canaliser la prise de parole vers la prise en compte d'une occurrence spécifiée. Pour cela le médiateur est obligé d'induire fortement et fermement une direction d'attention particulière vers une occurrence d'un vécu appartenant à la classe des vécus dont il est question. Le langage qu'il tient a pour but de modifier la direction de l'attention, de la canaliser vers un espace plus restreint et spécifié, cantonné à un vécu (pas un vécu imaginaire, mais un vécu qui a été vécu ce qui constitue la troisième condition de l'explicitation : l'explicitation porte sur un vécu effectif passé). Mais cette accompagnement focalisant n'induit pas le contenu de ce qui va être dit, il induit la structure de ce à quoi on cherche à se référer. Ici la structure recherchée peut être décrite comme "n'importe quel moment qui porte effectivement sur la résolution de

problème que rencontre l'élève", le contenu de ce que l'élève a effectivement fait sera finalement découvert à travers sa propre mise en mots.

D'autre part, la seconde condition porte sur le fait que la verbalisation qui se rapporte ainsi à un vécu spécifié soit accomplie dans le cadre d'une activité mentale particulière: l'évocation. C'est-à-dire une manière de se rapporter à la situation passée non pas sur le mode "signitif" purement porté par le seul sens des mots, mais sur le mode "intuitif", c'est-à-dire basé sur une présentification du moment passé, sur une représentation vivante du vécu passé. J'ai nommé cette manière de s'exprimer : la position de parole incarnée. Position de parole dans le sens où au moment où nous décrivons un vécu passé nous sommes dans une certaine relation intérieure à ce moment passé, caractériser cette relation c'est caractériser une position particulière dans sa relation à la prise de parole. Et, incarnée, dans la mesure où cette position de parole se rapporte à un vécu sur le mode vivant du revécu, du sentiment que le moment passé "j'y suis à nouveau" et je peux m'y rapporter de manière vive et sensoriellement fondée. (Si à l'époque où j'ai fixé ce vocabulaire j'avais mieux connu l'œuvre du phénoménologue Husserl, j'aurai déjà certainement utilisé la distinction entre mode signitif et mode intuitif).

Mais là encore, la difficulté c'est que la position de parole incarnée, l'expression à partir d'un remplissement intuitif, n'est pas spontanée et doit être provoquée, guidée, par le biais des relances de l'intervieweur. On retrouve cette fonction du langage qui est de modifier l'activité mentale de l'autre, de changer la direction de son attention, de le conduire dans des espaces mentaux qui lui appartiennent mais vers lesquels il ne se serait pas orienté seul. Ce qui est remarquable c'est de pouvoir ainsi canaliser, accompagner, guider cette activité cognitive sans pour autant induire le contenu de ce qui va être dit. Le guidage, encore une fois, dans le cadre éthique qui a été négocié, porte sur la structure de l'activité (se rapprocher de sa propre expérience) pas sur le contenu qui reste accueilli sur un mode non directif. Ainsi une relance apparemment très vague comme : "quelles sont les impressions qui vous reviennent de ce moment ? quelles qu'elles soient ? " modifie à la fois la direction de l'attention qui se tourne vers la référence passée spécifique et le type d'information qui appartient à ce passé sur le mode large des impressions. Ce faisant, c'est toute la structure de l'activité mentale qui peut se modifier si l'interviewé répond à la sollicitation qui lui est faite dans le langage de la relance, en ce sens il y a un guidage très puissant.

Je ne veux pas ici rentrer dans le détail des techniques de l'entretien d'explicitation, je veux souligner que l'accès à un vécu singulier dans le but d'en produire une verbalisation descriptive demande un véritable travail de médiation qu'il est très difficile d'effectuer seul (auto médiation de la description écrite pratiquée en phénoménologie par exemple). Accéder au singulier, comme vécu spécifié, ne relève pas simplement de la bonne volonté et de la motivation pour le faire. Que ce soit seul dans un véritable mouvement de travail sur soi pour se ramener à une occurrence spécifiée sur le mode de la présentification, ou que ce soit dans la médiation d'une aide à l'explicitation il y a là une démarche qui s'apprend, qui s'exerce, qui n'est pas spontanée, qui est même passablement contre-intuitive que ce soit quand on l'accomplit pour soi-même ou quand on l'accomplit pour l'autre dans le guidage en structure de son activité cognitive.

Peut-on décrire le singulier ?

Pour conclure, il me faut examiner quelques arguments qui pourraient rendre toute la démarche de visée du singulier inopérante et donc sans intérêt pour la recherche.

Le premier que nous avons déjà un peu évoqué est que chaque singulier n'est apparaissant que par sa saillance sur un fond culturel qui assure le contraste et lui donne sens. Si chaque singulier est pris dans un tel faisceau en quoi peut-il être encore singulier ? Le second qui ne fait qu'ancrer encore plus fortement le premier, est que pour décrire un singulier nous ne disposons que du langage, qui lui est la sédimentation, le dépôt de toutes nos catégories sémantiques déjà créées et donc déjà amalgamées à une vision générale du réel. La conclusion radicale qui pourrait s'imposer, du fait de ces deux contraintes qui se recoupent fortement, c'est qu'il est impossible d'atteindre un singulier. Le voudrait-on que l'on ne retrouverait que ce que l'on savait déjà puisque le langage le recouvre de déjà su, par le seul fait de son fonctionnement basé sur des catégories déjà définies.

Seulement, si l'on acceptait le principe de cette objection, il en découlerait que jamais rien de nouveau ne pourrait être dit, ce qui est manifestement faux dans le cadre de la recherche (enfin, je l'espère !) Y a-t-il une issue ?

La question se ramène à savoir de quelle manière fait-on du nouveau avec du vieux ?

La réponse pleinement thématifiée la plus intéressante que j'ai rencontré jusqu'à présent est celle du philosophe suisse Jean-Claude Piguet en particulier avec la notion de "renversement sémantique". La solution à ce problème général du recouvrement de tout accès au vécu par du déjà catégorisé est de penser une activité par son orientation, par son mode de visé particulier et non par son résultat qui reste ce qui advient (même si on aimerait bien que cela advienne de façon sûre ! Mais ce n'est pas ainsi que cela fonctionne). La forme de la réponse repose sur une incertitude laissée au résultat de la démarche, condition de base pour que le type de résultat que l'on recherche advienne. Alors que lorsqu'on veut essayer de se donner des certitudes quant à la qualité du résultat à venir, au lieu d'en contrôler l'avènement, on est projeté dans des résultats déjà connus. Il y a là le paradoxe propre à toute conduite humaine qui vise du nouveau, elle ne peut en maîtriser au mieux que les conditions qui y conduisent, mais pas le résultat. Et paradoxe des paradoxes, c'est ainsi que c'est efficace ! Tout en laissant toujours la possibilité à ce que cela ne marche pas, condition précisément de son advenue possible.

Ainsi, concevoir une activité par son orientation, c'est dans le cadre du renversement sémantique essayer de tourner son attention vers l'objet d'étude, vers son propre vécu par exemple, dans une manière où l'on se place à l'écoute de ce qu'il est, de ce qu'il exprime dans sa réalité propre : chercher à l'accueillir de "façon non loquace" dit Piguet. C'est-à-dire encore à suspendre, à faire l'épochè dirait Husserl de ma manière habituelle de nommer tout ce qui se présente, pour laisser le temps et la chance à l'objet d'étude de se manifester à moi, ou plutôt de laisser la possibilité à ma réceptivité de se déployer avant de *saisir* en mot. Piguet évoque la possibilité de laisser la réalité individuelle étudiée s'exprimer dans son propre langage avant de chercher un langage qui tente de rejoindre avec précision ce que j'ai accueilli. Notons que dans le guidage propre à la mise en place des conditions de l'entretien d'explicitation, en particulier dans l'accès à la position de parole incarnée basée sur la présentification du vécu passé, c'est exactement le type de visée que nous essayons d'actualiser. Au moment même où la personne commence déjà à parler spontanément, souvent sur le mode du "en général", nous l'arrêtons, et lui proposons de vérifier pour elle-même si elle est bien en contact avec le revécu de la situation passée, autrement dit, si elle a bien pris le temps d'accueillir le contenu vivant de la situation passée, si la posture intérieure d'accueil, de réceptivité a eu le temps de s'installer, avant de passer à la verbalisation descriptive.

En fait, au-delà même de cette idée de "renversement sémantique", la visée de l'activité qui engendre du nouveau, qui permet même dans les limites du langage de faire des découvertes et de s'approcher de la singularité de chaque vécu singulier, est basée sur la distinction fondamentale entre activité réfléchie et activité réfléchissante. La première est une activité conceptuelle qui prend pour matériaux ce qui est déjà conscientisé, conceptualisé parce que déjà mise en mots. Ce premier mode qui nous est le plus familier ne crée rien de nouveau, sinon des combinaisons inédites de matériaux déjà connus. La seconde est l'activité même de conscientisation, elle prend donc pour matériaux ce qui n'est pas encore conscientisé, ce qui n'existe qu'en acte de manière pré réfléchie, ante prédicative (avant toute mise en mots), ce qu'elle vise c'est donc à la mesure de l'activité conceptuelle, c'est un vide apparent. Autrement dit dans le régime de l'activité réfléchissante, la première chose qui se donne c'est une absence, un vide, la première étape de la prise de conscience est de se tourner vers ce qui n'est pas encore conscientisé et qui ne se donne pas encore. Pour que cette première étape se mette en place, il faut absolument instaurer une suspension, une interruption de ce qu'Husserl nomme la position naturelle, qui va en permanence d'un remplissement à un autre, sans cesse sur le mode du "aller-chercher". Générer cette interruption ne va pas de soi. Le plus simple est de se proposer un but compréhensible dont la visée va générer indirectement le changement d'attitude (principe de contrôle du résultat par les conditions qui peuvent le générer). Par exemple on peut suivre l'exemple de l'école anthropologique de Chicago où les étudiants étaient formés au changement d'attitude en allant regarder un mach de basket sans regarder le ballon. L'instauration de l'activité réfléchissante dans l'explicitation est basée sur la mise en place de la présentification, de l'évocation vivante du vécu de référence qui est visé.

Ainsi dans la visée d'une recherche qui vise le singulier le principe de l'activité réfléchissante mise en œuvre par le sujet, comme par le chercheur est celui d'une forme de subordination de son activité cognitive à une posture d'accueil, d'écoute, de suspension de l'attitude habituelle pour se mettre en possibilité qu'autre chose que du déjà connu advienne. Dit ainsi, cela peut paraître une posture de recherche peu efficace, mais les mots permettent difficilement de traduire la puissance de découverte d'une telle attitude. Par ailleurs, ce qui est produit de manière descriptive dans le cadre de la mise en œuvre de ce renversement sémantique n'a pas plus de privilège, de valeur de vérité que n'importe quelles données, comme tous résultats bruts, ils doivent être soumis à validation par tous les outils méthodologiques que nous possédons.

Bibliographie